

Une France Services, pour vos démarches du quotidien



Une France Services permet à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles.

Il peut effectuer ses démarches du quotidien auprès de 9 opérateurs nationaux : Pôle Emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques et la Poste.

Les animatrices sont formées pour :

- * Vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle ;
- * Vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs ci-dessus, ouverture de droits, simulation d'allocations, demande de documents en ligne, etc.) ;
- * Résoudre vos situations les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux France Services mais aussi plus près de nous : la Maison des solidarités du conseil départemental, les centres communaux d'action sociale ;
- * Vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs). La France Services c'est aussi un lieu ressource grâce aux pôles de documentation qui sont à votre disposition.



Télécharger la plaquette [ici](#)